



## **Loi travail : face au 49-3 amplifions la mobilisation !**

Comme pressenti, le gouvernement Hollande-Valls veut faire passer sa loi travail par la force ! Manuel Valls a employé mardi l'article 49-3 pour faire adopter le projet de réforme de code du travail sans vote. Pourtant, en 2006, lors du vote du contrat première embauche (CPE), François Hollande, alors dans l'opposition, n'avait pas de mots assez durs pour qualifier l'utilisation du 49.3 ! Il avait alors déclaré : « *Le 49-3 est une brutalité, le 49-3 est un déni de démocratie, le 49-3 est une manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire.* »

Depuis plus de deux mois, les salariés, les jeunes, les chômeurs, les retraités sont mobilisés pour le retrait de ce projet de loi et le gouvernement reste sourd. Face à ce déni de démocratie, nous devons amplifier la mobilisation. Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroports de Paris, etc.) Le mouvement Nuit debout continue à se réunir tous les soirs sur des places des grandes villes de France et à manifester son opposition à ce projet de loi inique. Ces luttes peuvent être autant de points d'appui à une convergence des luttes et à une future grève reconductible générale pour faire reculer ce gouvernement.

D'ores et déjà, l'intersyndicale autour de la CGT, FO, Solidaires, la FSU et les organisations de jeunesse UNEF, UNL et FIDL invitent leurs structures à organiser des AG avec les salarié(e)s pour débattre de la grève et de sa reconduction.

Le SNJ-CGT avec l'intersyndicale appelle ses adhérents et tous les journalistes à construire deux nouvelles journées de grèves et de manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.

**Dès le 12 mai manifestons tous ensemble. Rendez-vous à 14h place Denfert-Rochereau vers l'Assemblée nationale**

**Rendez-vous journalistes avec la fédération du spectacle à 14h angle du blvd Arago et du blvd Saint-Jacques. Métro Denfert-Rochereau**

Montreuil, le 11/05/2016